

1.

Debitrice: **Renobat S.A.**, p.a. c/o Fiduciaire Morgienne SA,
rue Couvaloup 24, 1110 **Morges**

Lieu et date de la mise aux enchères: 1110 Morges,
25.06.2004

Heure/local: 15.00 Heure, Bureau de l'Office, salle des ven-
tes juridiques, 5e étage, place St-Louis 4

Echéance pour la remise des créances: 01.04.2004

Objets des enchères: Vente immobilière - local commercial
en PPE
Commune de Morges, "Riond-Bosson 13"
Parcelle RF no 3372, lot no 8, consistant en:
PPE, soit part de 3500/100000 de la parcelle de base DDP
No 3338 avec droit exclusif sur: Troisième étage: Locaux
commerciaux d'environ 113,50 m2, constituant le lot no 8
des plans.
Mentions:
PPE avant construction inscrite le 06.07.1989 sous RF No
244'698
Règlement de PPE inscrite le 06.07.1989 sous RF No
244'698
Estimation fiscale 1994 CHF 248'000.-
Estimation de l'office et de l'expert CHF 260'000.-
Description de la parcelle de base DDP No 3338:
Bâtiment industriel No A.I. 3'102 1'317 m2
Places-jardins 2'833 m2
Surface 4'150 m2, numérisé
Mentions:
Gages sur les parts inscrite le 07.06.1989 sous RF No
244'698
Administrateur, en faveur de Jacques Lugrin, 02.02.1948 in-
scrite le 10.07.1991 sous RF No 255'446
Servitudes:
68 servitudes à charge pour usage de places de parc, inscri-
tes au RF le 06.07.1989 selon extrait RF
Vente requise par le créancier hypothécaire en 1er rang
pour le capital et intérêts.

6.

Remarques: Les conditions de vente seront déposées au bu-
reau de l'office des poursuites dès le 12 mai 2004 durant
dix jours, délai pendant lequel elles pourront être attaquées
par voie de plainte (art. 17 LP). Dès l'expiration de ce délai
et, jusqu'au jour des enchères, elles seront à disposition de
tout intéressé.
Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil et,
pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du Com-
merce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi
fédérale du 16 décembre 1983 sur l'acquisition d'immeu-
bles par des personnes à l'étranger ou par des sociétés dans
lesquelles des personnes à l'étranger ont une position domi-
nante. A cet effet, ils devront se conformer au chiffre 1 des
conditions de vente.
Des publications ultérieures indiqueront la date de la visite.
Office des poursuites de Morges-Aubonne
1110 Morges 1
- (02164918)